

U²⁰¹⁷NSS

**JE SUIS JEUNE JUGE
JE SUIS JEUNE COACH**

EN

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

2016-2020



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNSS AIR

PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ



PRÉAMBULE

Ce memento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiquesdans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométrateur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».



CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel :

« ...les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

- Activité mixte, alliance d'esthétisme, de dynamisme et de force, la Gymnastique Acrobatique est une discipline de partenariat qui permet de travailler l'acrobatie, la création et la coordination en « équipe » dans un respect de technique et de sécurité.



SOMMAIRE

LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH

1. S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
8. PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



1. LE JEUNE JUGE, JEUNE COACH S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités ».

1.1 Le jeune juge doit :

- Connaître le règlement de l'activité
 - Être objectif et impartial
 - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
 - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le jeune juge doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le jeune juge UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

« Au nom de tous les jeunes juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).



1.2 Le jeune coach :

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

Ainsi l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de jeune coach mis en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui connaît l'activité et qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne

Le jeune coach appartient à l'équipe. Selon l'activité, il peut être gymnaste et coach. Les compositions d'équipe ne sont pas modifiées.

Le jeune coach est reconnaissable par un tee-shirt de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission



2. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH DOIT CONNAITRE LES REGLES DEL'ACTIVITE

1. Je dois être en possession de tous les documents me permettant une bonne application de mes connaissances :

- le code de pointage complet avec les modifications de l'année en cours,
- le livret jeune juge,
- des feuilles ou un carnet de notation pour noter les enchaînements et garder une trace de ce qui a été noté afin que je puisse justifier mes notes si cela m'est demandé.

2. Je dois connaître les généralités de l'activité

2.1 - Conditions matérielles

Dans le cadre des championnats de France collèges et lycées, chaque prestation est réalisée sur un praticable de gymnastique (12 m x 12 m). (Au niveau académique, départemental et district toute adaptation de la surface est possible dans la mesure où les règles élémentaires de sécurité sont respectées).

Lors du Trophée fédéral par Équipe (TFE), le praticable peut ne pas être un praticable dynamique mais une zone de tapis de 12 m x 12 m recouverte d'une moquette.

Aucun matériel supplémentaire (tapis de sécurité, tremplin, trampoline...) n'est autorisé.

2.2 – Tenue

Équipe Établissement : les tenues doivent être identiques et conformes au règlement excellence ci-dessous.

Équipe Excellence : Les tenues peuvent être différentes au sein d'une même équipe mais les gymnastes composant un partenariat (duo, trio ou quatuor) doivent porter une tenue identique ou complémentaire.

- ✓ JF : « Justaucorps »* ou « Académique » (avec ou sans manches, bretelles interdites)
- ✓ *Les justaucorps à jupettes sont également autorisés. Elles doivent couvrir la zone pelvienne (On ne voit pas le bas du justaucorps ni devant ni derrière) mais ne doivent pas tomber au-delà (ce n'est pas une jupe). Le style de la jupette (la coupe et la décoration) est libre mais la jupette doit toujours tomber sur les hanches de la gymnaste (le style «tutu» est interdit). La jupette doit être intégrée au justaucorps (elle ne doit pas pouvoir s'enlever = non amovible).
- ✓ JG : « Léotard » et short de gymnastique ou pantalon long de gymnastique
- ✓ Les chaussettes et les chaussons de couleur blanche ou chair sont autorisés et obligatoires pour les garçons en pantalon.
- ✓ Seuls les strappings de couleur blanche ou chair sont autorisés.
- ✓ Dans un souci de sécurité les bijoux sont interdits, les piercings doivent être recouverts.

2.3 – Musique

Les exercices sont réalisés en musique. Les paroles sont interdites. Les voix sont autorisées.



2.4 Terminologie

Les différents types d'éléments :

a) LES PYRAMIDES STATIQUES :

Elles sont classées en 3 familles selon la **position** du voltigeur :

- voltigeur en **PV** : **P**osition **V**ariée
- voltigeur en **EQ** : **É**querre
- voltigeur en **ATR** : **A**ppui **T**endu **R**enversé

Les pyramides statiques **doivent être tenues 3 secondes**

Les montages et les démontages sont libres. Lors des pyramides avec changement de position (exemple duo statique Positions variées G4), c'est la position finale qui doit être maintenue 3". La position initiale doit être marquée. Le changement de position doit être réalisé sans aide ou accompagnement d'une tierce personne pour que l'élément soit pris en compte.

b) LES PYRAMIDES DYNAMIQUES :

Les pyramides dynamiques sont des pyramides en mouvement avec ou sans envol selon leur nature. Pour les pyramides dynamiques dont les rattrapes sont signifiées par le dessin, le voltigeur doit être rattrapé avant le contact au sol. **La difficulté sera prise en compte à partir du moment où le porteur rattrape le voltigeur avant le contact au sol et/ou l'accompagnement du voltigeur par le porteur est démontré(rattrape obligatoire).**
Se conformer au texte correspondant à la grille

c) LES ELEMENTS INDIVIDUELS :

Ils sont de 4 types :

- **MAINTIEN**
- **SOUPLESSE**
- **AGILITE**
- **TUMBLING**



3. Je dois connaître l'ensemble des programmes et des formules de compétitions associées décrites dans le code.

3.1 Formation des équipes (Établissement – Excellence)

Les équipes sont composées de

ETABLISSEMENT	EXCELLENCE
4 à 6 gymnastes et d'un jeune officiel (mixité autorisée)	<p>Les équipes sont composées de 5 à 9 gymnastes et d'un jeune officiel. 3 types de formation peuvent concourir dans cette catégorie : Les duos, trios et quatuors. La mixité totale est autorisée.</p> <p>Une équipe est composée au minimum de 2 formations différentes (parmi duo, trio et quatuor). Les gymnastes de ces 2 formations constituent l'équipe de base.</p> <p>Une formation joker de n'importe quel type (duo, trio ou quatuor) peut être ajoutée :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ La formation joker est composée obligatoirement de gymnastes différents de l'équipe de base.❖ Un gymnaste ne peut concourir que dans une seule formation et une seule équipe

3.2 Durée des exercices

La durée maximale de chaque exercice est de :

3' pour l'établissement	2' pour l'excellence.
-------------------------	-----------------------

Le chronomètre démarre à la première note de musique. La fin de l'exercice est la position statique des partenaires, qui doit coïncider avec la fin de la musique.
Une tolérance de 2 secondes est accordée.

3.3 Équipe Établissement

1- *Exigences de composition :*

Les équipes doivent présenter un enchaînement d'une durée maximale de 3 minutes et répondant aux exigences suivantes :

a) LES ELEMENTS COLLECTIFS :

Pour chaque famille de pyramides, il existe 7 degrés de **difficulté (A à G)** avec des valeurs de 2 à 14 ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles.

Chaque exercice doit répondre aux exigences suivantes :

Pyramides statiques :

- ❖ 2 pyramides statiques Positions Variées
- ❖ 2 pyramides statiques Équerre
- ❖ 2 pyramides statiques ATR

Les 3 formations doivent être représentées : Duo- Trio- Quatuor

Exemple : 1 duo varié, 1 quatuor varié, 2 trios ATR, 1 quatuor équerre, 1 duo équerre

Pyramides dynamiques :

- ❖ 2 pyramides dynamiques

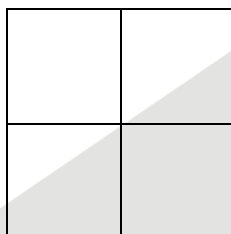
b) LES ELEMENTS INDIVIDUELS :

Pour chaque famille d'éléments individuels, il existe **10 degrés de difficulté (A à J)** avec des valeurs de 1 à 10.

Chaque exercice doit répondre aux exigences suivantes :

❖ **Un élément individuel de MAINTIEN par gymnaste**

- ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente 1 élément individuel choisi dans la grille des éléments de maintien et parmi les éléments identifiés par un M dans la grille des éléments de souplesse.
- ✓ Rappel : Chaque élément de maintien ou de souplesse identifié M doit tenir 2 secondes.
- ✓ L'équipe peut présenter 3 éléments différents au maximum.
- ✓ Les éléments identiques sont présentés simultanément dans un même tableau. Les éléments sont présentés sous forme de **1, 2 ou 3 tableau(x)** réalisé(s) de **façon consécutive**. Chaque tableau devant être présenté dans un même quart de praticable



Précision : 2 éléments différents ne peuvent pas être présentés dans un même tableau

✓ Exemple équipe de 5 gymnastes.

Exemple 1 : 1 tableau de 5 gymnastes en trépiéd

Exemple 2 : 1 tableau avec 1 gymnaste en grand écart + 1 tableau avec 4 gymnastes en planche croco

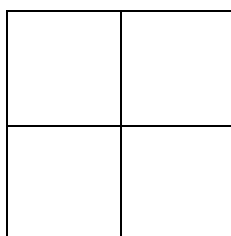
Exemple 3 : 1 tableau avec 1 gymnaste en grand écart + 1 tableau avec 2 gymnastes en planche croco + 1 tableau avec 2 gymnastes en pont.

Dans chacun des tableaux les éléments **sont tenus 2 secondes en même temps** par les gymnastes. Si les éléments ne sont pas tenus 2" en simultanément, les éléments seront pris en compte en difficulté mais le décalage sera pénalisé en Artistique (**Cf. : page 21 du code, critère réalisation** : « démontrer un travail en synchronisation »)

- ✓ Si un élément de maintien n'est pas pris en compte lors d'un passage, l'exigence élément de maintien n'est pas prise en compte ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires de l'équipe.

❖ **Un élément individuel de SOL par gymnaste.**

- ✓ Chaque gymnaste de l'équipe présente 1 élément individuel de sol choisi dans la grille tumbling, agilité et souplesse(en mouvement).
- ✓ L'équipe peut présenter 3 éléments différents au maximum.
- ✓ Les éléments sont présentés de façon consécutive. Les éléments identiques doivent se suivre et partir obligatoirement du même quart de praticable.



✓ Exemple pour une équipe de 5 gymnastes.

Exemple 1 : roue, roue, roulade avant, rondade, rondade

Exemple 2 : roue, rondade, rondade, rondade, rondade

Exemple 3 : rondade, rondade, rondade, rondade, rondade

- ✓ Un élément de sol n'est pas pris en compte lors d'un passage, si :
 - deux éléments de sol sont réalisés en même temps,
 - les éléments identiques ne partent pas de la même zone**=> l'exigence élément de sol n'est pas prise en compte, ni la difficulté des éléments pour aucun des partenaires de l'équipe.**

2 - Autres principes de composition :

- ✓ L'ordre des éléments collectifs (pyramides) et individuels est libre.
- ✓ Les éléments sont reliés entre eux par de la chorégraphie.
- ✓ Les différents partenaires peuvent changer de rôle en fonction des éléments collectifs réalisés.
- ✓ Pour être pris en compte chaque pyramide et groupe d'éléments individuels doit être réalisé à des moments distincts dans l'exercice : montage et démontage inclus. Si deux exigences sont réalisées simultanément ou se chevauchent, seule la première sera satisfaite et prise en compte en difficulté.

3.4 Équipe Excellence

1 - Exigences de composition :

Les duos, trios et quatuors doivent présenter un enchaînement d'une durée maximale de 2 minutes et répondant aux exigences suivantes :

a) 5 ELEMENTS COLLECTIFS

Ces 5 ELEMENTS COLLECTIFS, sont choisis dans les grilles fournies en annexe et doivent représenter les différentes familles de la façon suivante :

- ❖ 1 Pyramide positions **Variées**,
- ❖ 1 Pyramide **Équerre**,
- ❖ 1 Pyramide **ATR**,
- ❖ 2 Pyramides **Dynamiques**.

Chaque famille correspond à une page des grilles.

Rappel : Les éléments collectifs statiques doivent être maintenus 3".

Pour chaque famille de pyramides, il existe 7 degrés **de difficulté (D à J)** avec des valeurs de 8 à 20 ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles.

Lors du Trophée Fédéral par Équipe, compétition mixte UNSS-FFGym, ces éléments collectifs pourront être choisis **dans l'ensemble de la grille, c'est-à-dire de A à J**.



b) 4 ELEMENTS INDIVIDUELS :

Chaque gymnaste doit réaliser. **4 ELEMENTS INDIVIDUELS**, choisis dans les grilles fournies en annexe et représentant les différentes familles de la façon suivante :

- ❖ 1 Individuel **MAINTIEN**
- ❖ 1 Individuel **SOUPLESSE**
- ❖ 1 Individuel **AGILITE**
- ❖ 1 Individuel **TUMBLING**

Chaque famille correspond à une page des grilles.

Seuls les éléments individuels de maintien doivent être tenus 2''et non les éléments de souplesse identifiés **M**.

Les partenaires d'un duo, d'un trio ou d'un quatuor, peuvent choisir un élément individuel différent dans la même famille. Dans tous les cas, chaque élément individuel d'une même famille doit être réalisé simultanément par les partenaires ou en succession immédiate.

Les éléments individuels de maintien doivent être tenus 2''et non les éléments de souplesse identifiés **M**.

Pour chaque famille d'éléments individuels, il existe **10 degrés de difficulté (A à J)** avec des valeurs de 1 à 10.

2 - Autres principes de composition :

- ✓ L'ordre des éléments collectifs (pyramides) et individuels est libre
- ✓ Les éléments sont reliés entre eux par de la chorégraphie
- ✓ Les différents partenaires peuvent changer de rôle en fonction des éléments collectifs réalisés.
- ✓ Il est fortement conseillé d'utiliser les **ALTERNATIVES** (le « ou ») en cas d'hésitation entre plusieurs éléments collectifs ou individuels des exercices. L'enseignant peut les inscrire sur la carte de compétition dans les cases voisines en mentionnant clairement l'alternative par le mot « ou » entre les éléments représentés. Seule la valeur de l'élément réalisé est prise en compte.

Un maximum de 3 alternatives est autorisé par carte de compétition.

4. Je dois connaître la notation et la composition du jury

Les exercices sont évalués dans 3 secteurs

- **L'Artistique** : créativité et réalisation

- **L'Exécution** : prise en compte des fautes techniques des éléments collectifs et individuels

- **La Difficulté** : connaissance des exigences et de la valeur des éléments réalisés, connaissances des pénalités liées à ce secteur.



Le jury est composé de trois corps (1 juge arbitre par secteur si possible) :

Le Jury Difficulté : 2 juges minimum. Ils doivent impérativement se mettre d'accord **pour valider et comptabiliser les éléments collectifs et individuels.**

Le Jury Artistique : 2 juges minimum. Si le jury est composé de 2 ou 3 juges, on obtient la note artistique en faisant la moyenne des 2 ou 3 notes. A partir de 4 juges, les extrêmes sont éliminés et la note est calculée en faisant la moyenne des notes médianes.

Une tolérance de 0,2 est acceptée entre les notes prises en compte dans le calcul de la note Artistique.

Le Jury Exécution : 3 juges minimum. Si le jury est composé de 3 juges, on obtient la note d'exécution en faisant la moyenne des 3 notes. A partir de 4 juges, les extrêmes sont éliminés et la note est calculée en faisant la moyenne des notes médianes.

Une tolérance de 0,3 est acceptée entre les notes prises en compte dans le calcul de la note d'Exécution.

Le jeune coach doit connaître les règles de l'activité pour :

- assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- être capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
- perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, réglementaires, etc.
- faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif
- participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- être capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties.
- contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- être soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- être manager
- être autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S
- être capitaine de vestiaire en fonction de l'activité
- Faire des choix, adapter ses propositions

3. LE JEUNE JUGE, LE JEUNE COACH S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

3.1 : Jeune Juge :

A-GENERALITES

En tant que jeune juge :

Je participe à l'ensemble des formations proposées : dans mon AS, dans des stages, durant les compétitions.

Je réponds présent lorsque je suis convoqué à une compétition.

Avant la compétition :

J'arrive à l'heure à la réunion de juges

J'éteins mon téléphone portable que je n'utiliserai pas durant la compétition.

Je participe aux éventuels tests théoriques et pratiques.

Je fais connaissance avec mon juge arbitre

Je prends place à ma table de juge avec mon matériel : stylo, calculette, code réglementaire, brouillon, fiches de jugement (en annexe du livret jeune officiel).

Pendant la compétition :

Je suis concentré sur les exercices présentés et je prends des notes en relation avec mon secteur de jugement

Je suis juste et impartial

Je note sans me laisser influencer par mes préférences ou inimitiés vis-à-vis des équipes.

Je ne me laisse pas influencer par les commentaires éventuels des autres juges ou des adultes autour de moi.

Je pose ma note en faisant confiance à mes connaissances et à ma décision.

J'écris ma note de manière très lisible sur la fiche de notation et je la transmets à mon juge arbitre.

Je garde une trace écrite de la note que j'ai posée.

Je suis à l'écoute de mon juge arbitre qui peut à tout moment me demander : de justifier ma note, de prendre en compte certains critères que j'aurais oubliés, afin de respecter les écarts maximum tolérés entre les notes.

Je ne communique pas par gestes ou signes avec mon équipe ou toute autre personne

Je ne communique pas avec les autres juges pour poser ma note.

Avant l'exercice

Je connais les exigences spécifiques et la nature des éléments qui composent les exercices (établissement et excellence).

Je prends connaissance de la carte de compétition avant le passage de l'équipe et plus particulièrement des éléments qui doivent être réalisés.

Pendant le déroulement de l'exercice

J'utilise la carte de compétition donnée par l'équipe. Je vérifie la réalisation effective des éléments déclarés.

Je compte les temps de maintien des éléments collectifs et individuels et j'applique les pénalités de temps éventuelles.

Je barre sur la feuille les éléments non comptabilisés.

A la fin de l'exercice

Je contrôle la conformité des éléments. Je me reporte en cas de doute au dessin de la pyramide ou de l'élément concerné, ainsi qu'aux textes des grilles correspondantes.

Je vérifie que pour être pris en compte en difficulté, un élément doit être déclaré et effectivement réalisé de façon conforme.

Je calcule le total des valeurs des pyramides (TOTAL 1)

Je calcule le total des éléments individuels et je le divise par le nombre de gymnastes et j'effectue l'arrondi au nombre entier le plus proche avec 0,5 arrondi à l'entier supérieur (TOTAL 2)

J'additionne ces 2 totaux et j'obtiens la note de difficulté en multipliant par le coefficient 0,04 (TOTAL DIFFICULTE)

Je mets les différentes pénalités (**temps, exigences, ordre des éléments, erreur de carte de compétition...**).

Après m'être mis d'accord avec les autres juges, la note de difficulté, ainsi que les pénalités liées à la difficulté sont définitivement attribuées.

ATTENTION LES PENALITES SPECIFIQUES (FAUTES DE PRESENTATION, COMPORTEMENT, TENUE, SORTIE DE PRATICABLE) RELEVANT DU JUGE ARBITRE DU SECTEUR CONCERNE.

Avant l'exercice

Je connais les critères de notation artistique :

- **Réalisation** : Il s'agit d'évaluer ici la capacité à réaliser une performance en utilisant amplitude, qualité, et finition du geste, espace, trajectoires, niveaux, et à démontrer un travail de synchronisation.
→ J'attends des gymnastes qu'ils démontrent :
 - des gestes précis, aboutis et maîtrisés (port de tête, ligne de jambes et de bras, ouverture du buste...).
 - du travail de synchronisation
 - des relations variées entre partenaires
- **Créativité** : Il s'agit d'évaluer ici la capacité à faire preuve d'imagination, d'originalité, d'inventivité, d'inspiration et à démontrer de la variété dans la composition, les entrées /sorties, les éléments.

Tout au long de l'exercice

J'utilise la **fiche de notation Artistique** (*annexe 1*).

Je **NOTE uniquement la chorégraphie** de l'exercice en renseignant la fiche d'aide à la notation artistique

A la fin de l'exercice

La notation en artistique consiste à situer chacun des 2 critères : créativité et réalisation dans une fourchette.

On affine ensuite en situant en haut ou en bas de la fourchette

Il faut donc que les juges comprennent ce que l'on doit inclure dans ces 2 critères (page 20 du code)

La notation reste globale et les juges doivent avoir connaissance de l'échelle de note pour chacun des critères.

La note artistique est dans une logique de note positive, **il n'est donc plus question de parler de déductions et de gravité de faute**

J'attribue une note artistique au dixième près sur 4 pts (**Le total ne peut pas être inférieur à 2 points**)

J'ajuste ma note après concertation avec le juge arbitre et j'argumente si l'écart avec les autres juges est trop important ou si une erreur de jugement a été commise.

D- Je suis **JUGE A L'EXECUTION**

Avant l'exercice

Je dois connaître les différents types de fautes techniques. Je peux consulter la carte de compétition avant le passage de l'équipe pour prendre connaissance des éléments que je suis sensé noter.

Pendant l'exercice

Je prends des notes sur mon brouillon en utilisant une symbolique qui me permettra à tout moment de justifier ma note. (Je peux utiliser la **fiche de notation Exécution** : *Annexe2*).

Je note tous les éléments collectifs et individuels (répertoriés ou non sur la carte de compétition) de l'exercice présenté. **En aucun cas je note la chorégraphie.** Mais je pénalise tous déséquilibres, chute et autre faute technique sur les éléments chorégraphiques (pivots, grand jeté, saut de biche...)

Je repère les fautes en évaluant leur degré de gravité : mineures, significatives, graves.

Je note chronologiquement et en utilisant une symbolique simple les éléments réalisés (ex : P1 pour la 1^{ère} pyramide réalisée ou dessin simplifié ou abréviation...) avec la valeur des fautes constatées (exemple : 1 pour 0.1, 2 pour 0.2, 3 pour 0.3... ou 1 entouré pour 1pt).

Après l'exercice

Je calcule la somme totale des pénalités

J'attribue une note d'exécution sur 10, au dixième près.

J'ajuste ma note après concertation avec le juge arbitre et argumentation si l'écart avec les autres juges est trop important ou si une erreur de jugement a été commise.

E- Je suis **JUGE DE LIGNE**

Les juges de ligne sont placés au coin d'une diagonale. Chacun regarde 2 côtés du praticable.

Il y a une sortie de praticable quand une partie du corps du (ou de la) gymnaste dépasse la ligne. Quel que soit la manière de sortir, la pénalité est de 0,10 point par appui.

Cas particuliers :

Réception des 2 pieds simultanément en dehors des limites du praticable : 0,50 point

Chute en dehors des limites du praticable : 1,0 point

Le juge de ligne marque sur une feuille le nombre de sorties qu'il a vues pendant le mouvement et apporte la feuille au juge arbitre difficulté afin que la pénalité soit prise en compte.

F- Rôle du JUGE ARBITRE

Lecture du **Mémo juge arbitre** (Annexe 7)

Les juges arbitres sont au nombre de trois.

Chacun est responsable d'un secteur de jugement et du jury qui le compose : juge arbitre exécution, juge arbitre artistique, juge arbitre difficulté.

Le juge arbitre arrive au moins 30' avant le début de la rencontre.

Il se met en relation avec :

- le responsable du plateau
- le responsable du matériel
- le responsable de la sono

Il s'assure de la bonne mise en place du matériel :

- Bancs et chaises pour les gymnastes et les juges
- Panneau d'affichage et son fonctionnement
- Praticable en bon état
- Sono

Il identifie l'ensemble des officiels qui interviennent dans son jury :

- Secrétaires d'ateliers (voir annexe 8 et 9)
- Chronométrateurs
- Navettes
- Juges de lignes
- Jeunes juges

Il s'assure que les rôles soient bien maîtrisés par tous.

Il réunit ses jeunes juges

Cette réunion a pour objectif de mettre en confiance les jeunes juges en leur rappelant :

- l'importance de leur rôle,
- leurs qualités de discrétion, d'impartialité, de précision.
- les points clefs de leur secteur de jugement.
- la tolérance qui sera appliquée selon les écarts de notes :
 - En Exécution pas plus de 0.3 point d'écart entre les notes médianes.
 - En Artistique pas plus de 0.2 point entre les notes médianes.

Durant la compétition

Le juge arbitre est attentif au comportement des JO, il vérifie

- leur tenue, leur sérieux, qu'ils ne copient pas sur leur voisin.
- Qu'ils ne communiquent pas entre eux tant que le juge arbitre n'est pas venu vérifier et relever leur note.

Le juge arbitre note en même temps que les JO :

- Il vérifie la cohérence des notes des juges et doit intervenir afin qu'ils justifient leur note en cas de décalage trop important.



- En cas de problème l'attitude du juge arbitre sera de provoquer la réflexion des juges afin qu'ils trouvent eux même les réponses.
- Après chaque passage le juge arbitre récupère les notes et les recopie sur les fiches de jugement (**Annexe 3 fiche de relevé de note**). Il enlève les pénalités spécifiques qui lui incombent puis il les transmet au secrétariat d'atelier par l'intermédiaire des navettes.

Il signale au responsable du micro (il lève la main) quand son jury est prêt à noter.
Il veille à ce qu'aucun adulte accompagnateur n'intervienne auprès des JO.

3.2 : Jeune coach : définir ses fonctions selon la spécificité de l'activité

HORS RENCONTRE/COMPETITION			PENDANT RENCONTRE/COMPETITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète



4. LE JEUNE JUGE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Parcours de formation du jeune juge et niveau de validation

PARCOURS DE FORMATION

Au sein de mon AS :

Connaissance des généralités

Travail sur le secteur exécution lors des entraînements : cibler les catégories de fautes, hiérarchiser les fautes.

En Stage de formation (départemental et/ou académique) :

Formation sur 2 secteurs

La priorité est donnée à la formation sur le secteur exécution : tous les juges peuvent être formés à l'exécution sauf des juges à priori peu enclins à juger dans ce secteur.

Déroulement et contenu de la formation EXECUTION

Support : Vidéos d'enchaînement excellence et établissement avec les cartes de compétitions correspondantes sous les yeux.

Premier temps : Lecture du **Mémo juge Exécution** (*annexe 4*) et révision des grandes catégories de fautes et la graduation des déductions

Deuxième temps : **s'entraîner à partir d'arrêt sur image** (éléments et pyramides) **à reconnaître des catégories de fautes (ex : formes de corps, angles et ligne, envol...)** et **à attribuer la déduction correspondante** (fautes mineures, significative ou grave). Discussion avec les jeunes pour leur expliquer et les orienter sur la bonne déduction à mettre. **Apprendre à reporter correctement une déduction sur le support de notation** (directement dans la case correspondante sur la carte de compétition)

Travail sur des vidéos excellence (plus simples) puis établissement

Troisième temps : **S'entraîner à juger un enchaînement complet sans arrêt sur image, à reporter les déductions au fur et à mesure sur le support de notation et à calculer le total des déductions. Apprendre à mettre sa note sur 10**

Travail sur des vidéos excellence (plus simples) puis établissement

Examen secteur exécution:

Premier temps: A partir d'un support vidéo équipe établissement avec arrêt sur image (Pyramides et éléments individuels) et d'une carte de compétition correspondante sous les yeux, repérer les éventuelles fautes et reporter les déductions correspondante sur la carte de compétition.

Deuxième temps : A partir d'un support vidéo excellence sans arrêt sur image (Pyramides et éléments individuels) et d'une carte de compétition correspondante sous les yeux, juger l'enchaînement et poser sa note (Total des fautes et Note sur 10)

Troisième temps : A partir d'un support vidéo établissement sans arrêt sur image (Pyramides et éléments individuels) et d'une carte de compétition correspondante sous les yeux, juger l'enchaînement et poser sa note (Total des fautes et Note sur 10)

Analyse des résultats et validations :

Attribution de la note :

Pour chaque vidéo : le juge totalise ses déductions et attribue sa note. Le correcteur lui attribue en fonction de l'écart avec la note de référence une note sur 10

On obtient pour le candidat une note sur 30

Si Note >15 : secteur exécution confirmé

Si Note <15 : secteur exécution à confirmer

Écarts entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

Déroulement et contenu de la formation DIFFICULTE

Support : Vidéos d'enchaînement excellence et établissement avec les cartes de compétitions correspondantes sous les yeux.

Premier temps : Lecture du **Mémo juge Difficulté** (annexe 5) et révision des pénalités

Deuxième temps : **s'entraîner à partir d'arrêt sur image** (éléments et pyramides) à compter les secondes de maintien et à attribuer la déduction correspondante (0,3- 0,6 ou 0,9). Discussion avec les jeunes pour leur expliquer et les orienter sur la bonne déduction à mettre. **Apprendre à reporter correctement une déduction sur le support de notation** (directement dans la case correspondante sur la carte de compétition) – **s'entraîner à « valider »** ou pas des pyramides ou éléments individuels
Travail sur des vidéos excellence (plus simples) puis établissement

Troisième temps : **S'entraîner à calculer la difficulté sur des cartes sans fautes** puis **s'entraîner à calculer la difficulté sur des cartes avec fautes** (faute de remplissage, pyramide non validée, famille manquante...)

Examen secteur difficulté

Premier temps: A partir d'un support vidéo équipe établissement avec arrêt sur image (Pyramides et éléments individuels) et d'une carte de compétition correspondante sous les yeux, attribuer les fautes de temps éventuelles et valider les éléments

Deuxième temps : A partir de carte de compétition remplies (carte excellence, carte établissement) et de constats (ex : la pyramide ne tient que 2 secondes, la planche croco tient moins d'une seconde...) Attribuer la note difficulté en tenant compte des fautes de temps et des pyramides validées ou pas.



Analyse des résultats et validations :

Note sur 30 points (10 points par carte)

Vidéo : total conforme au résultat de la vidéo de référence : 10 points

Carte excellence : note de difficulté et pénalités conformes à la note de référence : 10 points

Carte établissement : note de difficulté et pénalités conformes à la note de référence : 10 points

Si note = 20 ou 30 : secteur difficulté confirmé

Si note = 10 : secteur difficulté à confirmer

Déroulement et contenu de la formation ARTISTIQUE

Lecture du **Mémo juge artistique** (annexe 6)

Travail sur vidéo équipe établissement ; situer l'exercice dans l'échelle de référence du secteur

Réalisation et du secteur de créativité.

Vidéo excellence : même démarche

Les outils :

Échelle de référence pour chacun des critères	
Excellent: 2.0	L'exercice inclut/ montre un niveau exceptionnel du critère
Très bon: 1.8 – 1.9	L'exercice inclut/ montre un haut niveau du critère
Bon: 1.6 – 1.7	L'exercice inclut/ montre un bon niveau du critère
Satisfaisant: 1.4 – 1.5	L'exercice inclut/ montre un niveau moyen du critère
Pauvre: 1.2 – 1.3	L'exercice inclut/ montre un niveau faible du critère
Très insuffisant: 1.0 – 1.1	L'exercice inclut/ montre un niveau très insuffisant du critère

ECHELLE DE REFERENCE POUR LA NOTE ARTISTIQUE :

Excellent exercice	Très bon exercice	Bon exercice	Exercice satisfaisant	Exercice pauvre	Exercice inacceptable
Entre 3.9 et 4.0	Entre 3.6 et 3.8	Entre 3.2 et 3.5	Entre 2.8 et 3.1	Entre 2.4 et 2.7	Entre 2.0 et 2.3
Exercice qui laisse les juges bouche bée	Exercice très bien réalisé qui montre des touches de créativité	Exercice bien réalisé qui montre quelques touches de créativité	Exercice bien réalisé très propre mais qui reste simple	Exercice pas très bien réalisé et sans créativité	Exercice mal réalisé et sans créativité

<p>REALISATION : Note/2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amplitude ➤ Qualité et finition du geste ➤ Espace ➤ Trajectoires ➤ Niveaux ➤ Synchronisation ➤ Relation variées entre partenaires 	<p>CREATIVITE : Note /2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Imagination ➤ Originalité ➤ Variété dans la composition, les entrées/ sorties de pyramides, les éléments ➤ Respect du rythme de la musique
---	---

Fiche d'aide à la notation Artistique : Annexe1

Examen secteur Artistique

3 vidéos équipe établissements et 3 vidéos excellence

Pour chaque vidéo jugée une note sur 5 est attribuée (Cf. tableau ci-dessous)

Écarts entre la note du candidat et celle du correcteur	Points obtenus par le candidat
0.0	5
0.10	4,5
0.20	4
0.30	3
0.40	2
0.50	1
0.60	0
0.70	0
0.80	0
0.90	0
1.00	0

Analyse des résultats et validations :

Si Note >15 : secteur Artistique confirmé

Si Note <15 : secteur Artistique à confirmer



À l'issue du stage de formation le juge repart :

- confirmé dans 1 ou 2 secteurs

ou

- à confirmer dans les 2

ou

- confirmé dans l'1 et à confirmer dans l'autre.

NIVEAU DE VALIDATION

Il s'agit avant tout de reconnaître la compétence du juge : niveau confirmé

Juge **DEPARTEMENTAL** : **Exécution** **ou** **Difficulté** **ou** **Artistique** : **Niveau confirmé** requis dans un de ces 3 secteurs

Juge **ACADEMIQUE** : **Exécution** **Niveau confirmé plus** **Difficulté** **ou** **Artistique** **Niveau confirmé**

Juge **NATIONAL** : **Exécution** **Niveau confirmé plus** **Difficulté** **Niveau confirmé plus** **Artistique** **Niveau confirmé**



Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune juge doit être investi au niveau de son district

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DECERTIFICATION</u>
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Maîtrise des règles sur au moins un secteur de jugement</i>	Trois jugements au cours d'une rencontre, d'un championnat et/ou d'un stage de formation départementale
	2. DE JUGEMENT	<i>Jugement simple reconnaissance des fautes et applique les pénalités adéquat</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Jugement intermittent qui a besoin de temps pour poser la note dans un 2è secteur</i>	
AUTRE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connaît les procédures essentielles Connaît les documents et les complète</i>	
	2. DE JUGEMENT	<i>Fait attention aux situations particulières</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Accepte de tenir tous les rôles, avec un peu d'aide, une supervision... Focalisé sur son travail individuel</i>	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service départemental



Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune juge doit :
- être investi au niveau de son département.
 - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DECERTIFICATION</u>
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Maîtrise des règles plus complexes sur 2 secteurs de jugement dont obligatoirement le secteur d'exécution.</i>	Trois jugements au cours d'une rencontre, d'un championnat et/ou d'un stage de formation académique
	2. DE JUGEMENT	<i>Jugement généralement pertinent, qui encore mériterait plus d'argumentation, de justification</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Rôle assumé sur l'ensemble d'une compétition, erreurs corrigées rapidement</i>	
AUTRE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Connaît les procédures plus précises et plus techniques de l'activité dans son domaine Capable de gérer le déroulement administratif d'une rencontre simple en autonomie</i>	
	2. DE JUGEMENT	<i>Concentré sur l'ensemble de la rencontre</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Rôle assumé dans un déroulement simple Travaille en prenant en compte le jury (peut répondre à ses questions, s'adapte à ses demandes)</i>	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau régional: saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service régional



Niveau National

- Pré requis : le jeune juge doit :
 - être investi au niveau de son académie.
 - justifier de l'acquisition de son niveau académique et participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

<u>ROLES</u>	<u>COMPETENCES</u>	<u>ACQUISITIONS ATTENDUES</u>	<u>PROTOCOLE DECERTIFICATION</u>
JUGE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Juge intervenant avec opportunité</i>	Officier sur le Championnat de France
		<i>Maîtrise du code et de son application sur l'ensemble des 3 secteurs de jugement</i>	
	2. DE JUGEMENT	<i>Jugement réaliste, avec une argumentation simple</i>	
		<i>Jugement explicatif précis, justifié et adapté</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Comportement et jugement réguliers sur un championnat.</i>	
		<i>Jugement ressource, complet, garant de l'organisation et de la sécurité</i>	
AUTRE	1. REGLEMENTAIRES	<i>Maîtrise réglementairement les situations</i>	
		<i>Maîtrise et peut expliquer les situations qui lui sont afférentes</i>	
	2. DE JUGEMENT	<i>Se focalise, sans pression superflue, sur son rôle</i>	
		<i>Fait pleinement partie des officiels de la rencontre, du championnat en cours</i>	
	3. D'ATTITUDE	<i>Travail d'équipe complet avec tous les officiels Sait faire face à des situations techniques précises Prépare sereinement son rôle administratif avant la rencontre pour être prêt et disponible pour cette dernière</i>	
		<i>Rôle assumé en faisant preuve de l'autorité nécessaire Planifie et gère son organisation administrative complète (avant, pendant, après) en autonomie, avec sérénité Co-équipier sûr pour les officiels de terrain</i>	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national : saisir son niveau sur OPUSS
- Remise d'un diplôme par le service organisateur du championnat de France



5. L'ÉVALUATION DU JEUNE COACH

Cadre général des tâches essentielles:

connaître l'activité - Se former - Entraîner - Manager - Diriger – Évaluer - Choisir - Organiser- Intervenir posément, de façon bienveillante et positive

- Les spécificités de chaque jeune coach se retrouvent dans la fiche de manière synthétique :
 - Le jeune coach compose l'équipe, il ne vient pas en supplément
 - Le jeune coach en sport partagé est un levier important pour continuer à développer ces équipes au sein des championnats de France. En fonction des activités le jeune coach en sport partagé peut se rajouter à l'équipe, si la composition de cette dernière est inférieure à la composition des équipes du championnat dit « classique ».
- Proposition du cadre général utilisé par les membres de CMN pour évaluer l'engagement du jeune coach reste d'actualité et n'est pas contractuel

VALIDATION DE L'ENGAGEMENT

- Le Jeune coach peut être en binôme avec l'enseignant d'EPS, animateur d'AS ou l'encadrant de l'équipe jusqu'aux phases régionales
- Sur un championnat de France : soit il continue à assumer sa fonction de jeune coach en binôme, soit il en assume seul le rôle sur le banc de touche
- Validations:
 - Acquis ou pas acquis sur le niveau du championnat auquel il officie
 - Championnat de France : si son équipe monte sur le podium et si lui seul a officié dans le rôle d'entraîneur, sans adulte à ses côtés, un diplôme national lui sera délivré mais la certification reste académique

6. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES

À chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Juge (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune juge sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée (en classes de seconde et de première) s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.



7. LE JEUNE JUGE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLE FEDERALE

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune juge/arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

Passerelles entre l'UNSS et la FFG :

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que le Jeune Juge UNSS de certification de niveau national permet une équivalence fédérale. Voir conditions dans le document passerelle en ligne sur OPUSS :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/Passerelle_UNSS_FFG_JUGES.24.09.15.1446571699314.pdf

8. LE JEUNE JUGE ET LE JEUNE COACH PEUVENT PARFAIRE LEUR FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : www.unss.org

Services régionaux UNSS,

Services départementaux UNSS

Stages mis en place

Adresse de la fédération concernée :

<https://www.ffgym.fr/>

